



# Rapport de présentation BUDGET PRIMITIF 2024

**Conseil Municipal**  
**Séance du 09 avril 2024**

## Introduction

Le Budget Primitif (BP) fait suite au Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et acte les orientations et priorités budgétaires qui ont été définies. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager des dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine également les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Il respecte les principes budgétaires suivants : **SINCERITE, ANNUALITE, EQUILIBRE, UNICITE et SPECIALITE.**

Etant un acte prévisionnel, le budget primitif peut être modifié ou complété par décision modificative (DM) en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

# Sommaire

Synthèse d'élaboration du budget primitif 2024	p.4
Résultats 2023	p.5
I – Présentation du budget primitif 2024 – Vue globale	p.6
I-1) La section de Fonctionnement	p.7
A) Dépenses	
B) Recettes	
I-2) La section d'Investissement	p.17
A) Dépenses	
B) Recettes	

## Synthèse d'élaboration du budget primitif 2024

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 13 mars 2024 a permis de mettre en avant le contexte économique et financier dans lequel le budget 2024 est élaboré. En effet, la première partie de ce mandat s'est déroulé dans un contexte inédit et particulièrement complexe, ayant commencé sous la crise sanitaire et s'étant poursuivi par la crise énergétique liée au conflit Russo-Ukrainien.

Le contexte inflationniste se poursuit en 2024, toutefois la commune a su jusqu'à présent faire preuve de résilience.

Le budget 2024 est réalisé avec la même stratégie financière que les budgets précédents tout en prenant en considération les besoins et impératifs liés au bon fonctionnement de la collectivité et au bien vivre des administrés Amnévillois et Malancourtois :

- faire face aux augmentations des dépenses de fonctionnement liées à l'inflation et à l'augmentation des dépenses énergétique,
- préserver l'avenir de la commune,
- inscrire en investissement des projets au plus proche de la situation de trésorerie et en recherchant des financements,
- ne pas alourdir la fiscalité ménages,
- soutenir le tissu associatif local,
- soutenir les actions sociales menées par le CCAS.

Ce budget primitif 2024 est le premier à être réalisé selon l'instruction budgétaire et comptable M57.

**Le maintien d'une gestion saine et rigoureuse des finances de la commune était la priorité du mandat précédent et reste la priorité de ce mandat.**

## Résultats 2023

<b>BUDGET GENERAL 2023</b>		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
Résultats de l'exercice	<b>Recettes</b>	5 665 145,27	24 864 499,69	30 529 644,96
	<b>Dépenses</b>	5 482 559,02	23 884 671,60	29 367 230,62
	<b>Solde</b>	<b>182 586,25</b>	<b>979 828,09</b>	<b>1 162 414,34</b>

Reports N-1	-522 727,95	4 101 552,97	3 578 825,02
<b>Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)</b>	<b>-340 141,70</b>	<b>5 081 381,06</b>	<b>4 741 239,36</b>

Restes à réaliser au 31/12/2023	<b>Recettes</b>	2 117 899,00		2 117 899,00
	<b>Dépenses</b>	3 159 407,76		3 159 407,76
	<b>Solde</b>	<b>-1 041 508,76</b>		<b>-1 041 508,76</b>

<b>Resultats cumulés 2023 avec RAR</b>	<b>-1 381 650,46</b>	<b>5 081 381,06</b>	<b>3 699 730,60</b>
--	----------------------	---------------------	---------------------

Résultat global de la section de fonctionnement	5 081 381,06
Solde d'exécution de la section d'investissement - R001	-340 141,70
Solde des restes à réaliser en section d'investissement	-1 041 508,76
Besoin de financement de la section d'investissement	-1 381 650,46
Couverture du besoin de financement (compte 1068)	1 381 650,46
Solde du résultat de fonctionnement - R002	3 699 730,60

Le calcul des résultats prend en compte, par section, toutes les dépenses et les recettes **réelles** et d'**ordre** de l'exercice.

A la clôture de l'exercice 2023, la section de fonctionnement est excédentaire de 5 081 381,06 € et la section d'investissement déficitaire de 340 141,70 €.

La section d'investissement présente un besoin de financement car le résultat cumulé avec RAR est de – 1 381 650,46€

L'excédent reporté en section de fonctionnement s'élève donc à 3 699 730,60 €

# I – Présentation du budget primitif 2024 – vue globale

Structure résumée du Budget Primitif 2024

Dépenses	Recettes
----------	----------

FONCTIONNEMENT	Dépenses générales 14 362 316,00 €	Recettes de fonctionnement 22 684 385,00 €
	Dépenses de personnel 11 700 00,00 €	
	Frais financier 321 800,00 €	
	Epargne brute 2 590 003,00 €	Excédent reporté 3 699 731,00 €
	<b>TOTAL</b> <b>26 384 116,00 €</b>	<b>TOTAL</b> <b>26 384 116,00 €</b>

INVESTISSEMENT	Remboursement de la Dette 1 240 000,00 €	Epargne brute 2 590 003,00 €
	Dépenses d'équipement dont RAR 7 172 848,00 €	Subventions et emprunts dont RAR 2 557 899,00 €
	Dépenses financières dont RAR et dépenses d'ordre 142 163,00 €	Recettes financières dont RAR et recettes d'ordre 3 747 251,00 €
	Déficit d'investissement 340 142,00 €	Excédent d'investissement
	<b>TOTAL</b> <b>8 895 153,00 €</b>	<b>TOTAL</b> <b>8 895 153,00 €</b>

# I – Présentation du budget primitif 2024

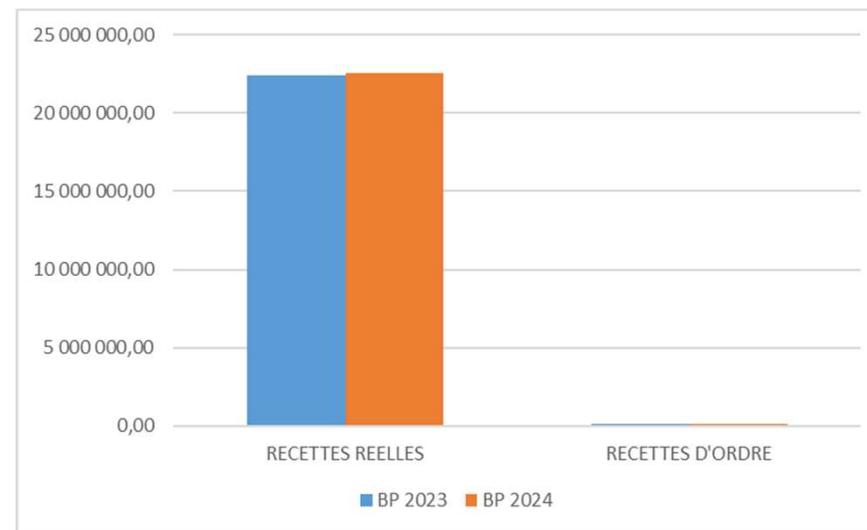
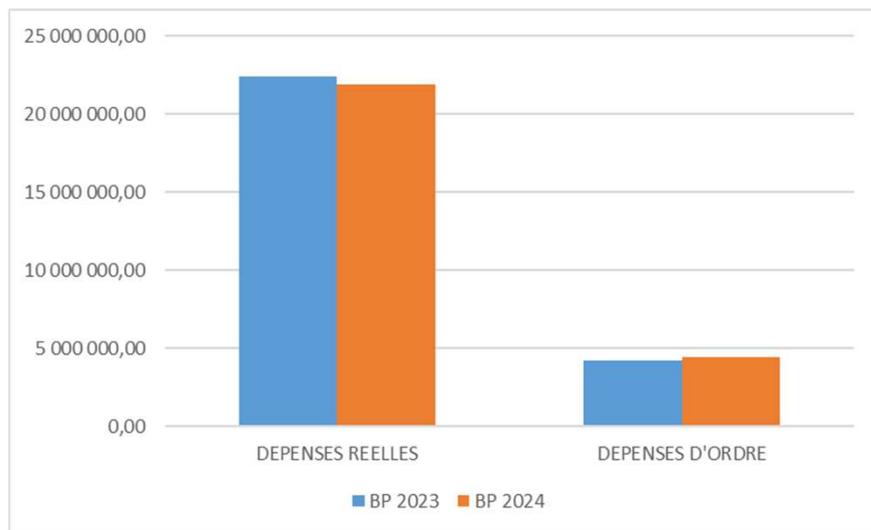
## I-1) La section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2023*	BP 2024	Ecart 2024/2023
<b>DEPENSES REELLES</b>	22 434 620,00	21 908 512,53	-2,35%
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	4 226 837,97	4 475 603,07	5,89%
<b>RESULTAT REPORTE</b>			0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>26 661 457,97</b>	<b>26 384 115,60</b>	<b>-1,04%</b>

\*selon nomenclature M57

FONCTIONNEMENT	BP 2023*	BP 2024	Ecart 2024/2023
<b>RECETTES REELLES</b>	22 434 620,00	22 569 100,00	0,60%
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	125 285,00	115 285,00	-7,98%
<b>RESULTAT REPORTE</b>	4 101 552,97	3 699 730,60	-9,80%
<b>TOTAL</b>	<b>26 661 457,97</b>	<b>26 384 115,60</b>	<b>-1,04%</b>

\*selon nomenclature M57



# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement correspond à l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement des services : activité des services, opérations financières et opérations exceptionnelles.

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 26 384 115,60 €.

### A-1) Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 21 908 512,53 €.

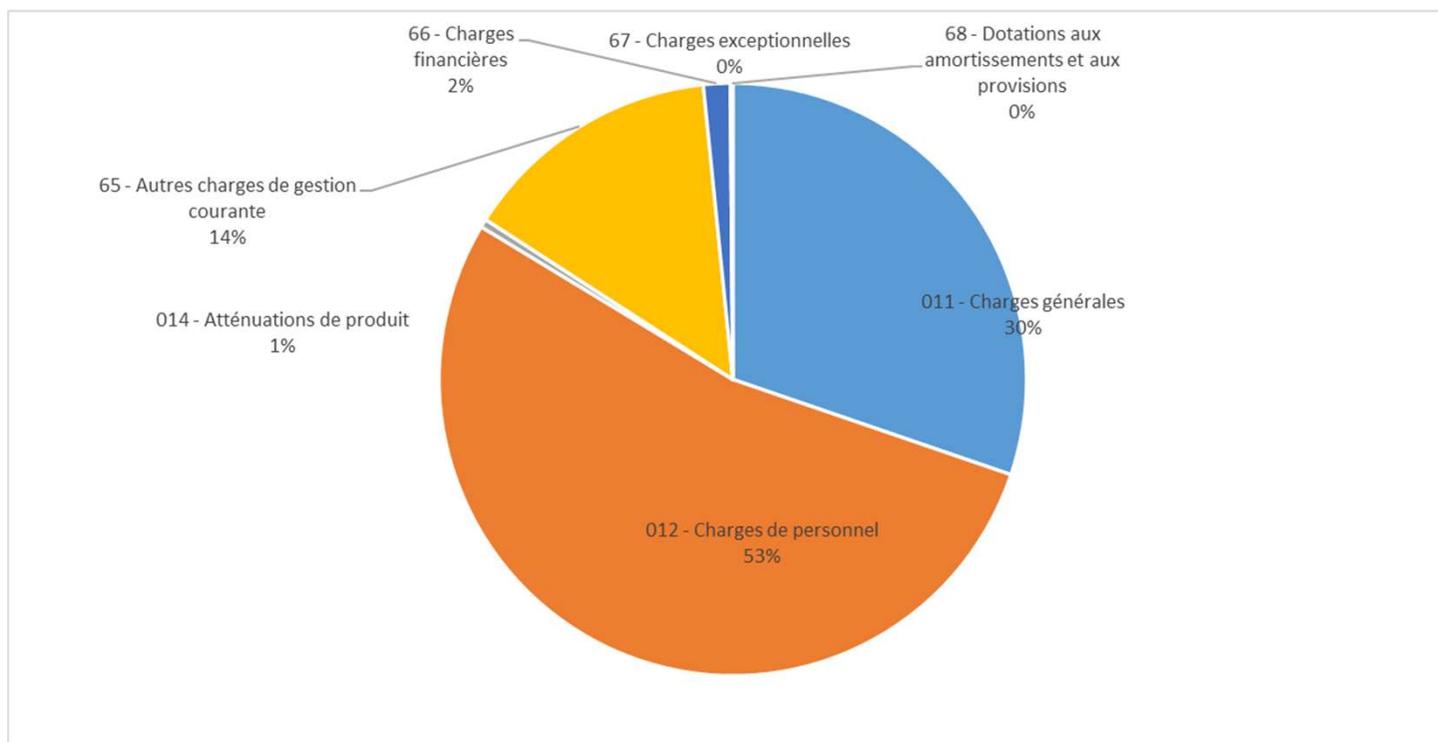
REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2023*	CA 2023* (réalisé)	BP 2024	Evolution BP 2024 / BP 2023
011 - Charges générales	6 438 000,00	6 148 063,66	6 619 112,53	2,81%
012 - Charges de personnel	11 700 000,00	11 307 453,37	11 700 000,00	0,00%
014 - Atténuations de produit	80 000,00	88 451,00	100 000,00	25,00%
65 - Autres charges de gestion courante	2 859 500,00	3 128 668,28	3 137 000,00	9,70%
66 - Charges financières	396 200,00	369 120,34	321 800,00	-18,78%
67 - Charges exceptionnelles	350 000,00	6 443,23	15 000,00	-95,71%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions			15 600,00	
022 - Dépenses imprévues	610 920,00			
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>22 434 620,00</b>	<b>21 048 199,88</b>	<b>21 908 512,53</b>	<b>-2,35%</b>

\*selon nomenclature M57

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

*Répartition des dépenses réelles de fonctionnement*



# I – Présentation du budget primitif 2024

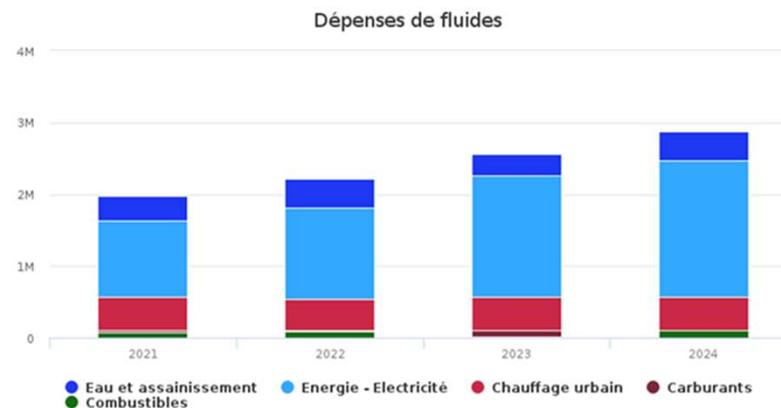
## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : 6 619 112,53 €**

Le chapitre 011 permet le fonctionnement courant de la collectivité. On y retrouve les fluides, le téléphone, les maintenances, les assurances, l'entretien et réparation des biens mobiliers, immobiliers et véhicules et l'acquisition de petits matériels... Estimé à 6 619 112,53 €, il est particulièrement sensible au contexte inflationniste qui impacte les fluides, les matières premières et les prestations, entre autres, cumulées aux dépenses incompressibles ce qui entraîne une hausse inévitable de ce chapitre.

### ➤ Impact des fluides sur le budget communal

Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA	2024 BP	BP 2023 – B 2024 %
Eau et assainissement	341 384 €	417 287 €	299 959 €	400 000 €	33,35 %
Énergie – Électricité Chauffage urbain	1 524 856 €	1 695 210 €	2 147 727 €	2 370 000 €	10,35 %
Carburants - Combustibles	103 971 €	111 276 €	107 800 €	106 000 €	-1,67 %
<b>Total dépenses de fluides</b>	<b>1 970 211 €</b>	<b>2 223 773 €</b>	<b>2 555 486 €</b>	<b>2 876 000 €</b>	<b>12,54 %</b>
Évolution en %	-	12,87 %	-	12,54 %	-



Les différentes mesures mises en place depuis fin 2022, (coupure éclairage public, fermeture de la patinoire en période estivale...) ont porté leurs fruits les consommations ont effectivement diminué significativement, sans impact toutefois sur le montant des dépenses du fait des augmentations de tarifs.

Dépenses d'électricité	2019		2023	
	Mwh	Coût en €	Mwh	Coût en €
<b>Consommations totales</b>	6 886 144	1 060 878,00 €	4 678 366	1 604 530,00 €
<b>dont piscine patinoire</b>	3 046 431	404 266,00 €	2 343 073	738 325,00 €
<b>dont éclairage public</b>	1 982 827	340 255,00 €	845 952	304 272,00 €

Sans ces efforts résultant de la mise en place du plan de sobriété, les dépenses totales, à consommation équivalente à 2019, se seraient élevées à 2 362 000,00 €, celles du complexe piscine patinoire à 960 000,00 € et celles de l'éclairage publique à 713 000,00 €.

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 012 « charges de personnel » : 11 700 000,00 €**

Ce chapitre est notamment impacté par les différentes mesures mises en place par l'état telles que la revalorisation du point d'indice de 1,5% au 01/07/2023, des grilles indiciaires et du SMIC qui ont un effet report sur 2024 auxquelles s'ajoutent les mesures 2024 :

- Attribution de 5 points d'indice au 01/01/2024
- Revalorisation du SMIC
- Hausse des cotisations CNRACL.

Néanmoins les prévisions restent stables par rapport à 2023 du fait de la réduction des effectifs depuis plusieurs années.

- **Chapitre 014 « atténuations de produits » : 100 000,00 €**

Les atténuations de produits correspondent à des remboursements ou des abattements qui doivent être effectués sur des recettes déjà encaissées.

- **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 3 137 000,00 €**

Les autres charges de gestion courantes augmentent de 277 500,00 € en 2024.

Cette hausse se retrouve entre autres à l'article 65811 – qui enregistre les droits d'utilisation des logiciels afin de souscrire à un abonnement anti-virus plus performant. Ce chapitre enregistre également la participation au tour de France féminins et la cotisation au SDIS qui augmente de 22 273,34 € par rapport à 2023. L'enveloppe destinée aux subventions est estimée à 650 000,00 €, montant équivalent à 2023. La subvention prévisionnelle du CCAS est de 480 000,00 €.

- **Chapitre 66 « charges financières » : 321 800,00€**

Les charges financières continuent leur diminution.

- **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : 15 000,00 €**

Ce chapitre comprend divers remboursements (assurances, régularisation de charges locatives, abonnements conservatoire – médiathèque – complexe piscine patinoire...).

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

### A-2) Les dépenses d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2023	CA 2023 (réalisé)	BP 2024	Evolution BP 2024/ BP 2023
023 - Virement à la section d'investissement	2 393 037,97		2 590 003,07	8,23%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 833 800,00	2 836 471,72	1 885 600,00	2,82%
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>4 226 837,97</b>	<b>2 836 471,72</b>	<b>4 475 603,07</b>	<b>5,56%</b>

- **Chapitre 023 « virement à la section d'investissement » : 2 590 003,07 €**

L'inscription de cette somme est indispensable pour équilibrer la section d'investissement.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections » : 1 885 600,00 €**

Ce chapitre retrace les amortissements des immobilisations et des charges financières. Il s'équilibre avec le chapitre 040 en recettes d'investissement.

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

### B-1) Les recettes réelles de fonctionnement

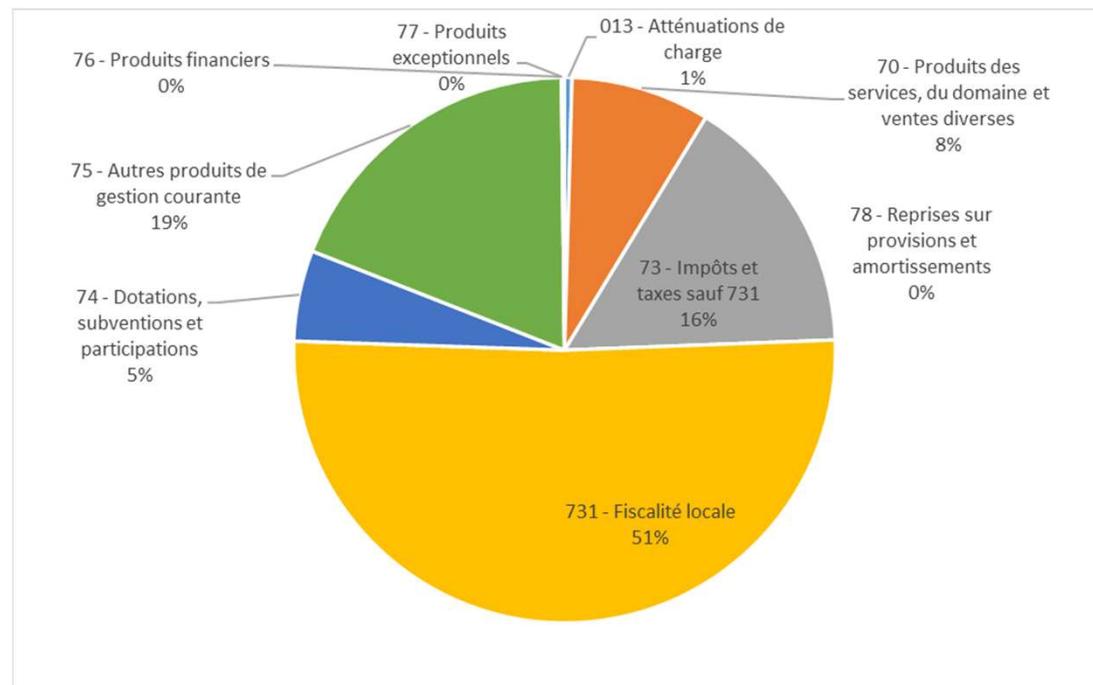
REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	BP 2023*	CA 2023* (réalisé)	BP 2024	Evolution BP 2024 / BP 2023
013 - Atténuations de charge	250 000,00	170 102,71	100 000,00	-60,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 801 200,00	2 273 627,11	1 870 700,00	3,86%
73 - Impôts et taxes sauf 731	3 505 000,00	3 548 266,59	3 537 000,00	0,91%
731 - Fiscalité locale	11 153 800,00	11 743 359,11	11 539 200,00	3,46%
74 - Dotations, subventions et participations	1 193 500,00	1 248 152,39	1 215 000,00	1,80%
75 - Autres produits de gestion courante	4 438 000,00	4 566 717,94	4 268 000,00	-3,83%
76 - Produits financiers	120,00	198,69	400,00	233,33%
77 - Produits exceptionnels	15 000,00	1 059 900,98	10 000,00	-33,33%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	78 000,00	78 029,90	28 800,00	-63,08%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>22 434 620,00</b>	<b>24 688 355,42</b>	<b>22 569 100,00</b>	<b>0,60%</b>

\*selon nomenclature M57

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

*Répartition des recettes réelles de fonctionnement*



# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

- **Chapitre 013 « atténuation de charges » : 100 000,00 €**

Ce chapitre enregistre principalement les remboursements perçus par la commune suite aux arrêts maladie des agents.

- **Chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » : 1 870 700,00 €**

Ce chapitre correspond aux entrées piscine patinoire estimées à 650 000,00 €, les inscriptions à la cantine et aux accueils périscolaires sont estimées à 400 000,00 € et les inscriptions à la médiathèque et au conservatoire à 75 000,00 €.

- **Chapitre 73 « impôts et taxes » dont 731 : 15 076 200,00 €**

Les taux de la fiscalité ménages restent inchangés cette année encore. Toutefois, le produit perçu sera supérieur à 2023 car une hausse de 3,9% des bases est prévue par l'Etat.

- **Chapitre 74 « dotations, subventions et participations » : 1 215 000,00 €**

Ce chapitre enregistre notamment la DSU et les différentes attributions de compensation sur la taxe foncière et la réforme de la taxe professionnelle.

- **Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » : 4 268 000,00 €**

Ce chapitre est en baisse de 3,83% par rapport à 2023, le reversement des excédents attendu par les régies municipales étant de 700 000,00 €.

- **Chapitre 76 « produits financiers » : 400,00 €**

Ce montant correspond à des revenus de valeurs mobilières de placement détenus par la Ville auprès de différentes banques.

- **Chapitre 77 « produits exceptionnels » : 10 000,00 €**

Les produits exceptionnels correspondent essentiellement à des remboursements de sinistres.

- **Chapitre 78 « reprises sur amortissements et provisions » : 28 800,00 €**

Ce chapitre correspond aux provisions constituées pour des impayés qui ont été recouverts.

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

### B-2) Les recettes d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2023	CA 2023 (réalisé)	BP 2024	Evolution BP 2024 / BP 2023
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 285,00	174 144,27	115 285,00	-8,67%
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>125 285,00</b>	<b>174 144,27</b>	<b>115 285,00</b>	<b>-8,67%</b>

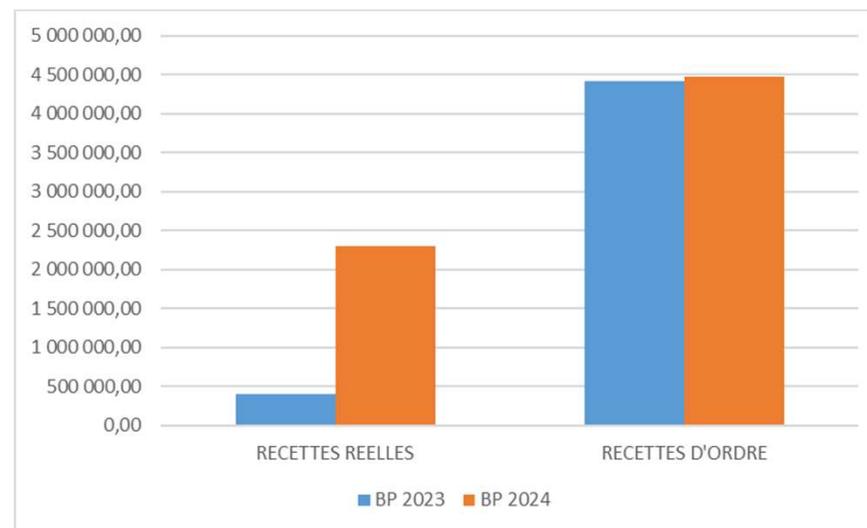
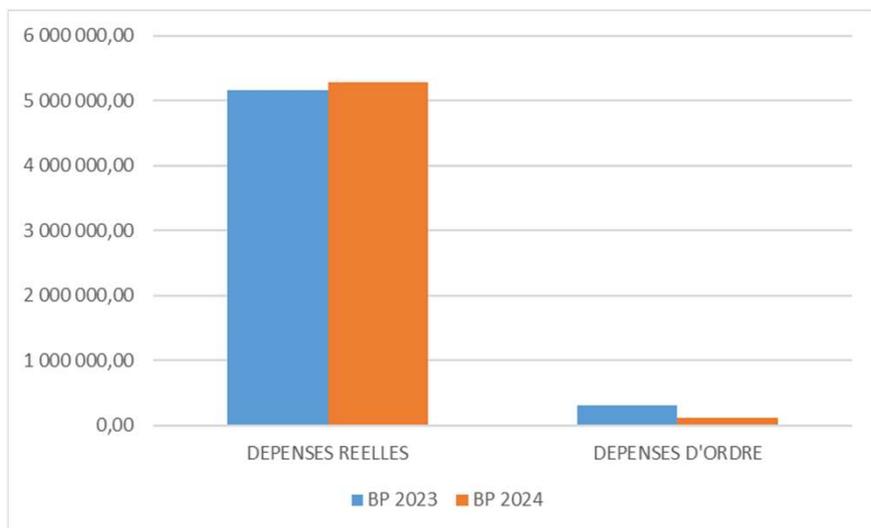
Ce chapitre retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 285,00 €.

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement

INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024	Ecart 2024/2023
DEPENSES REELLES	5 161 235,63	5 280 318,07	2,31%
DEPENSES D'ORDRE	309 885,00	115 285,00	-62,80%
<b>RAR</b>	<b>941 579,39</b>	<b>3 159 407,76</b>	<b>235,54%</b>
RESULTAT REPORTE	522 727,95	340 141,70	
<b>TOTAL</b>	<b>6 935 427,97</b>	<b>8 895 152,53</b>	<b>28,26%</b>

INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024	Ecart 2024/2023
RECETTES REELLES	400 000,00	2 301 650,46	475,41%
RECETTES D'ORDRE	4 411 437,97	4 475 603,07	1,45%
<b>RAR</b>	<b>2 123 990,00</b>	<b>2 117 899,00</b>	<b>-0,29%</b>
RESULTAT REPORTE			
<b>TOTAL</b>	<b>6 935 427,97</b>	<b>8 895 152,53</b>	<b>28,26%</b>



# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

### A-1) Les dépenses réelles d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2023*	CA 2023 (réalisé)	BP 2024	Evolution BP 2024 / BP 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves		7 497,01	0,00	
13 - Subventions d'investissement			0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 350 400,00	1 497 418,94	1 240 000,00	-8,18%
20 - Immobilisations incorporelles	70 000,00	85 938,70	110 000,00	57,14%
204 - Subventions d'équipement versées	290 000,00		131 100,00	-54,79%
21 - Immobilisations corporelles	890 535,63	794 507,08	1 471 518,07	65,24%
23 - Immobilisations en cours	1 210 300,00	1 034 302,26	2 325 200,00	92,12%
26 - Titres de participation	1 350 000,00	1 800 000,00	2 500,00	-99,81%
27 - Autres immobilisations financières				
022 - Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 161 235,63</b>	<b>5 219 663,99</b>	<b>5 280 318,07</b>	<b>2,31%</b>

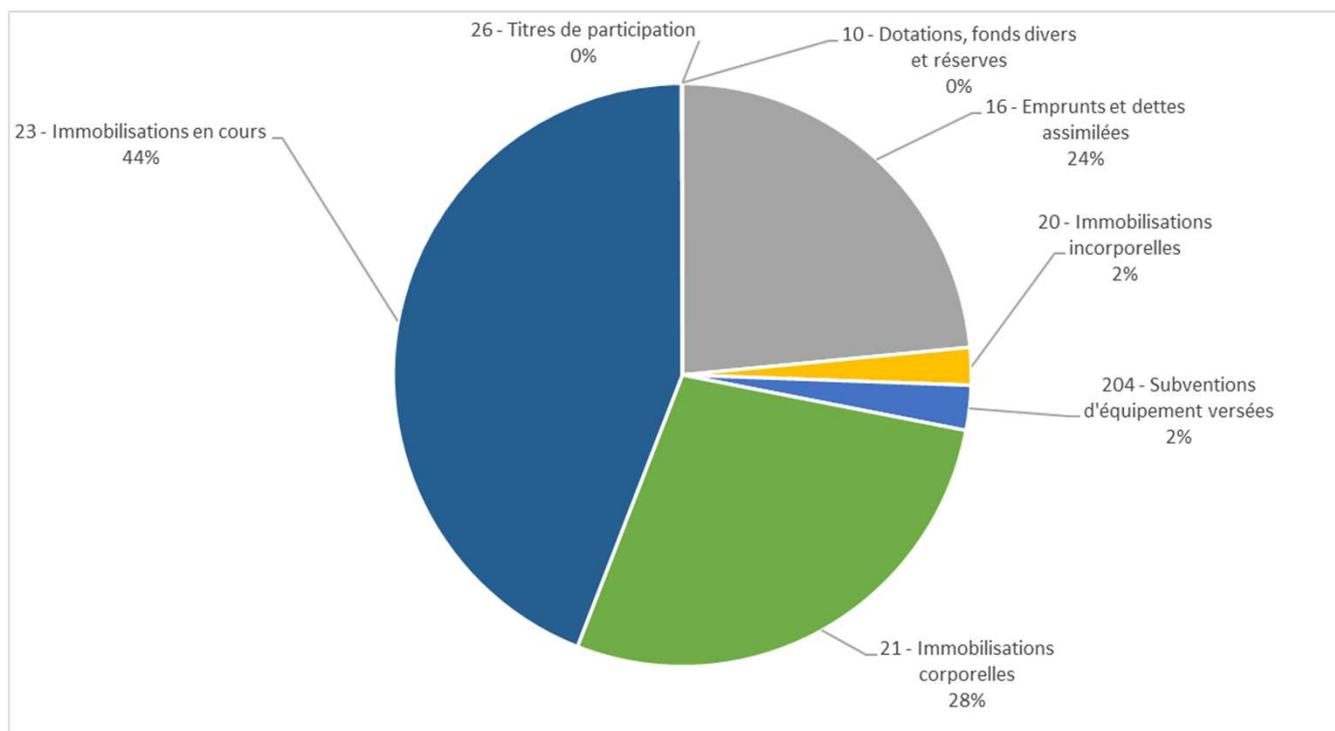
\*selon nomenclature M57

Les restes à réaliser 2023 en dépenses s'élèvent à 3 159 407,76 €.

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

*Répartition des dépenses réelles d'investissement*



# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

- **Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » : 1 240 000,00 €**

Ce chapitre, destiné au remboursement du capital des emprunts et des « autres dettes », est en baisse 110 400,00 €. Parmi les autres dettes, il ne reste que les travaux de voirie réalisés conjointement avec la régie du réseau de chaleur.

- **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 110 000,00 €**

L'enveloppe inscrite à ce chapitre permettra la réalisation de frais d'études pour divers travaux et l'acquisition de logiciels divers nécessaires au bon fonctionnement des services.

- **Chapitre 204 « subventions d'équipements versées » : 131 100,00 €**

Ce montant prévisionnel correspond à l'attribution de compensation dérogatoire d'investissement à verser à la CCPOM pour des travaux d'investissement réalisés par le SIAVO suite au transfert de sa compétence Assainissement (y compris eaux pluviales) à ce dernier.

- **Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 1 471 518,07 €**

Cette inscription doit permettre l'acquisition de matériels et outillages pour les services municipaux, de mobiliers pour les salles de classe, le renouvellement du matériel informatique, l'acquisition de véhicules, la 1<sup>ère</sup> tranche de la mise en place de la vidéosurveillance et la continuité des travaux de rénovation de l'éclairage public.

- **Chapitre 23 « immobilisations en cours » : 2 325 200,00 €**

Les immobilisations en cours correspondent aux travaux réalisés sur les bâtiments et sur la voirie communale. Sont prévus en 2024 : la reprise de certaines voiries, le remplacement des dernières chaudières fioul par des chaudières au gaz, la requalification de la Place Rau...

- **Chapitre 26 « participations » : 2 500,00 €**

Cette somme correspond à la participation de la Commune d'Amnéville à la création de la Société Publique Locale dite « ORNE TRANSITION » selon la délibération n°4 du 14/12/2023.

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement - Dépenses

### A-2) Les dépenses d'ordre d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2023	CA 2023 (réalisé)	BP 2024	Evolution BP 2024 / BP 2023
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 285,00	176 144,27 €	115 285,00	-7,98%
041 - Opérations patrimoniales	184 600,00	86 750,39 €	0,00	-100,00%
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>309 885,00</b>	<b>262 894,66</b>	<b>115 285,00</b>	<b>-62,80%</b>

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en recettes d'ordre de fonctionnement. Il retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 285,00 €.

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

### B-1) Les recettes réelles d'investissement

REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2023*	CA 2023 (réalisé)	BP 2024	Evolution BP 2024 / BP 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	365 000,00	640 217,77	1 861 650,46	410,04%
13 - Subventions d'investissement reçues	35 000,00	300 704,92	440 000,00	1157,14%
16 - Emprunts et dettes assimilées		1 800 650,00		
21 - Immobilisations corporelles		0,00		
23 - Immobilisations en cours		0,00		
27 - Autres immobilisations financières		350,00		
024 - Produits des cessions		0,00		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>400 000,00</b>	<b>2 741 922,69</b>	<b>2 301 650,46</b>	<b>475,41%</b>

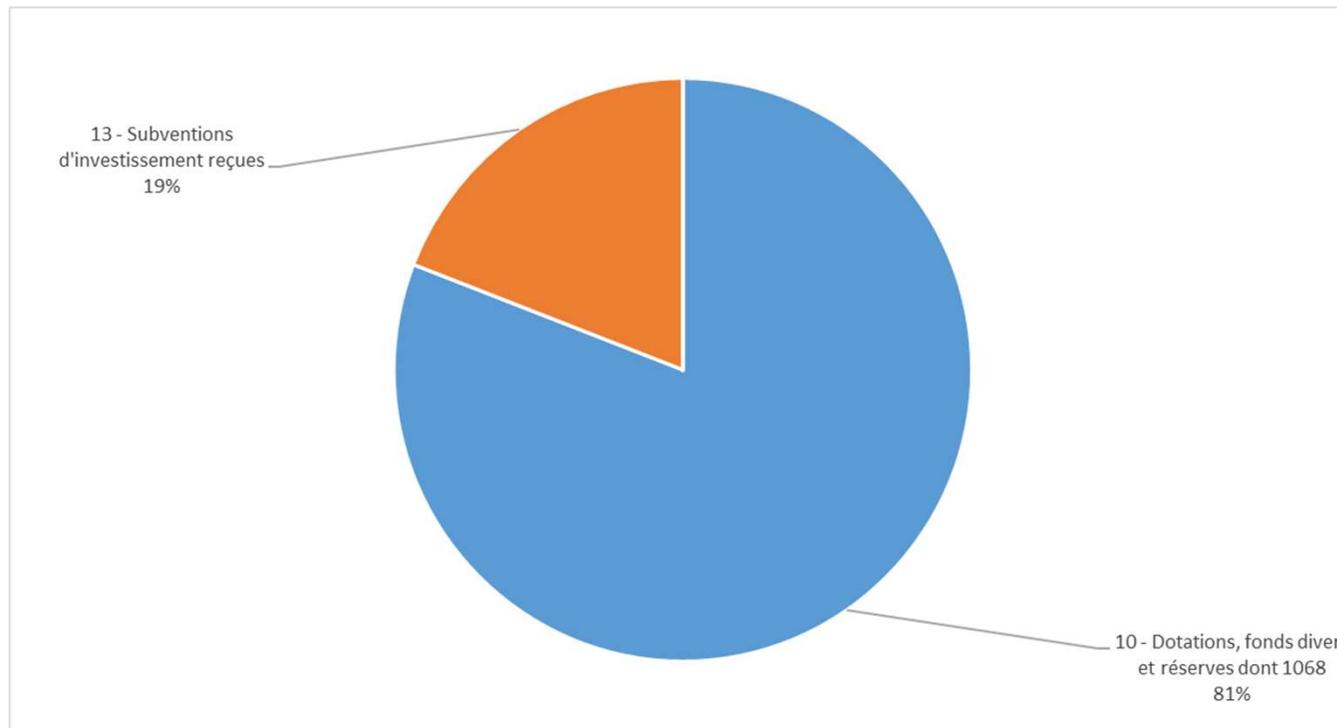
\*selon nomenclature M57

Les restes à réaliser 2023 en recettes s'élèvent à 2 117 899,00 €

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

*Répartition des recettes réelles d'investissement*



# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

- **Chapitre 10 « dotation, fonds divers et réserves » : 1 861 650,46 €**

Ce chapitre comprend le FCTVA, la taxe d'aménagement ainsi que l'excédent de fonctionnement capitalisé qui s'élève 1 381 650,49 €.

- **Chapitre 13 « subventions d'investissement reçues » : 440 000,00 €**

Les prévisions inscrites à ce chapitre correspondent aux amendes de police et à la subvention Ambition Moselle de 400 000,00 € pour les travaux de la Salle Maurice Chevalier.

# I – Présentation du budget primitif 2024

## I-2) La section d'Investissement - Recettes

### B-2) Les recettes d'ordre d'investissement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2023	CA 2023 (réalisé)	BP 2024	Evolution BP 2024 / BP 2023
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 393 037,97	0,00	2 590 003,07	8,23%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 833 800,00	2 836 471,72	1 885 600,00	2,82%
041 - Opérations patrimoniales	184 600,00	86 750,86		-100,00%
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>4 411 437,97</b>	<b>2 923 222,58</b>	<b>4 475 603,07</b>	<b>1,45%</b>

Le chapitre 021 correspond au transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses d'ordre de fonctionnement.

Le chapitre 041 s'équilibre avec le chapitre 041 en dépenses d'ordre d'investissement.